



دائما أقرب

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/29/2023

Annaba le, 10/10/2023

A

Monsieur : Slimani Chakib
01 Lot Bouakaz refes Zahouane –Annaba-

OBJET : Mise en demeure N° 01.

Projet : Travaux Cânalisation 250 Logements Social

Bon de commande N° : 230584 du 27/06/2023, ODS N° : 172/2023 du 02/07/2023, délais 40 Jours

Monsieur ;

Dans le cadre de l'exécution du projet mentionné en objet, confié à votre entreprise dans le cadre des contrats d'adhésion, et dont l'ouverture a été prononcée le 28/08/2023, je porte à votre connaissance que le délais contractuel est écoulé et les travaux ne sont pas encore achevés, aussi l'absence sur chantier depuis le 01/10/2023 jusqu'à ce jour.

A cet effet, je vous mets en demeure pour l'achèvement des travaux dans les plus brefs délais, à défaut, Algérie Telecom se réserve le droit d'appliquer des mesures à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses contractuelles.



10 OCT. 2023

Directeur Opérationnel des
Télécommunications - Annaba

Signé: GAOUAOUI Salim